

Politique de la Ville

REF : DDLPV2016016

Signataire : MB/FG

Séance du Conseil Municipal du 17/11/2016

RAPPORTEUR : Boualem BENKHELOUF

OBJET : Signature de la convention de financement 2016 relative aux « Sorties familiales et/ou projets jeunes », entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, pour la Maison pour tous Berty Albrecht.

EXPOSE :

Le Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations familiales de la Seine Saint Denis a décidé de poursuivre le soutien « **Sorties familiales et/ou projets jeunes** » proposés par les centres sociaux et les associations contribuant à l'animation locale en vue de développer une offre d'activités adaptées aux besoins des familles et des jeunes.

Cette aide vise à accompagner la Maison pour Tous Berty Albrecht à mettre en place des actions visant à :

- Proposer des sorties familiales et culturelles d'une durée comprise entre 1 et 3 jours, à destination des familles. Les sorties doivent s'inscrire dans un projet d'animation construit durant l'année par l'équipe et les familles bénéficiaires.
- Elaborer un projet d'actions pour les sorties concernées
- Respecter les principes de laïcité et de neutralité philosophique, politique, syndicale ou confessionnelle
- Pratiquer une politique tarifaire adaptée à la situation des familles, notamment au moyen d'une tarification modulée en fonction des revenus des familles.

Pour l'année 2016, la Maison pour tous Berty Albrecht organisera un séjour familial, des sorties culturelles et de loisirs en direction des familles selon les objectifs préalablement définis dans l'appel à projets.

A la suite de la décision du comité de financement, la CAF93 consent à la Mairie d'Aubervilliers, pour la Maison pour tous Albrecht, une aide financière de **2 958 euros** au titre de l'accompagnement « Sorties familiales et projets jeunes » pour l'année 2016.

Dans ce cadre, les modalités d'intervention et de versement liées à l'accompagnement des sorties familiales et/ou projets jeunes font l'objet d'une convention ratifiant les termes de l'obtention et du versement de la prestation de service afférente.

Concernant le versement de la prestation de service, le paiement par la CAF est effectué en fonction des pièces justificatives, détaillées dans les conditions particulières de la présente convention, produites au plus tard le 31 janvier 2017.

Il est demandé au Conseil Municipal d'autoriser le Maire à signer la convention de financement « Sorties familiales et/ou projets jeunes » n° 16-078A pour la Maison pour tous Berty Albrecht entre la commune d'Aubervilliers et la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS**

Nombre de Membres composant :
Le Conseil Municipal :49

En exercice :..... 49

Présents :..... 37

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 17 NOVEMBRE 2016

L'AN DEUX MILLE SEIZE, le 17 Novembre, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 08 Novembre 2016, s'est réuni en Mairie à 19 H sous la présidence de Mériem DERKAOUI, Maire d'Aubervilliers.

PRESENTS :

MM. DAGUET Anthony, KARMAN Jean-Jacques, Mmes VALLY Sophie, CHERET Magali, M. KAMALA Kilani, Mme TLILI Leïla, M. MONINO Jean-François, Mme GRARE Laurence, M. BENKHELOUF Boualem, Mme MARINO Danielle, M. KARROUMI Sofienne, Mme KOUAME Akoua Marie, M. CHOUDER Fethi, Mmes PEJOUX Claudine, NEDELEC Sozig, MERCADER Y PUIG Maria. Adjoints à la Maire,

MM. CECCOTTI-RICCI Roland, TLILI Mohamed Fathi, BEAUDET Pascal, LE HYARIC Patrick, Mme DUCATTEAU Sylvie, MM. PLEE Eric, WOHLGROTH Antoine, ROZENBERG Silvère, Mme LE MOINE Sandrine, M. KADDOURI Nourredine, Mmes REDOUANE Wassila, FAGARD Alice, MM. GARNIER Daniel, HAFIDI Abderrahim, Mme KHELAF Djamila, MM. AIT-BOUALI Omar, VANNIER Jean-Yves, RACHEDI Hakim, Mme LENZI Ling, M. BIDAL Damien, Conseillers Municipaux et *Conseillers Municipaux délégués,

POUVOIRS :

M. CHIBAH Salah	Représenté par :	Mme GRARE Laurence
M. RUER Marc	Représenté par :	M. WOHLGROTH Antoine
Mme MBONDO Thérèse	Représentée par :	Mme MERCADER Y PUIG Maria
M. SANON Guillaume	Représenté par :	M. KARROUMI Sofienne
Mme RABAH Hana	Représentée par :	Mme TLILI Leïla
Mme YONNET Evelyne	Représentée par :	M. GARNIER Daniel
M. LOGRE Benoit	Représenté par :	M. RACHEDI Hakim
Mme LENOURY Nadia	Représentée par :	M. BIDAL Damien

Absents : Mme MILLA Josiane, MM. ZORGANI Mourad, ZAIRI Rachid, Mme ALVES Presilya.

Secrétaire de séance : Mme TLILI Leïla

Direction Générale de la Dynamique de la Ville / Direction Citoyenneté et Vie Locale

Politique de la Ville

REF : DDLPV2016016

Signataire : MB/FG

OBJET :Signature de la convention de financement 2016 relative aux « Sorties familiales et/ou projets jeunes », entre la commune d'Aubervilliers et la caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis, pour la Maison pour tous Bertly Albrecht.

LE CONSEIL,

Après avoir entendu l'exposé de Mme la Maire,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le budget de l'exercice en cours

Vu le projet de convention d'objectifs et de financements concernant les sorties familiales et projets jeunes, entre la Caisse d'allocations familiales de Seine-Saint-Denis et la Commune d'Aubervilliers, pour la Maison pour tous Bertly Albrecht.

Considérant l'intérêt pour la Commune d'Aubervilliers de développer une offre de sorties culturelles et familiales, dans le cadre des activités de la Maison pour tous Bertly Albrecht et d'obtenir à ce titre le soutien financier de la CAF.

A l'unanimité.

DELIBERE :

AUTORISE la Maire d'Aubervilliers à signer la convention n° 16-078 A de financement relative « aux sorties familiales et projets jeunes » de la Maison pour tous Bertly Albrecht.

AUTORISE la Maire à solliciter et à percevoir l'aide financière de 2 958 euros afférente au conventionnement avec la Caisse d'Allocations Familiales de la Seine-Saint-Denis pour l'année 2016 .

DIT QUE : le financement de 2 958 euros alloué par la Caisse d'Allocations Familiales sera inscrit du budget communal sur l'imputation suivante :

service	chapitre	article	fonction	code dispositif
301B	74	7478	524	CAF

L'adjointe

Marie MERCADER Y PUIG


Reçu en préfecture le : 18/11/2016

Publié le : 18/11/2016

Certifié exécutoire le : 18/11/2016

L'adjointe
Marie MERCADER Y PUIG
